ensemble andeville

informations municipales

#22
JAN
2026

Facilitez votre quotidien à Andeville

P4

www.andeville.fr

Sommaire

03 **Édito**

04 **Dossier**
Mairie d'Andeville : mode d'emploi

06 **Actualité**
Andeville prépare l'avenir avec les énergies du futur
Travaux de voirie

08 **Zoom sur**
La vie à Andeville

12 **Agenda**

14 **Infos administratives**
Exploitant réseau d'eau potable
Calendrier des collectes des ordures ménagères 2026
Elections municipales 2026 : mode d'emploi

L'édito

Jean-Charles Morel, Maire d'Andeville

En ce mois de janvier 2026, Andeville vit pleinement l'élan d'une nouvelle année. Ici, le passé éclaire le présent : la chaleur de nos traditions, la vitalité de nos rencontres et l'audace de nos projets nourrissent les espoirs qui germent au cœur de notre village. Ensemble, nous écrivons la page de 2026, animés par la confiance, la solidarité et la volonté de croire en nos rêves collectifs.

Cette année 2026 revêt une dimension particulière : elle marque la fin du mandat municipal et l'approche des élections qui se tiendront les 15 et 22 mars prochains. Dans ce contexte, il ne m'appartient pas de dresser un bilan, mais de saluer l'engagement de chacun au service du bien commun. Car, ainsi que le rappelle Jean-Jacques Rousseau, *« il n'y a pas de bonheur sans courage ni de vertu sans combat »*.

C'est dans cet esprit de courage et de vertu partagés que j'ai souhaité consacrer ce début d'année, à travers le journal municipal, au thème « Bien vivre à Andeville ». Car c'est en valorisant nos services publics, notre solidarité et notre engagement quotidien que nous faisons vivre, ensemble, les valeurs qui nous unissent.

Concrètement, cela se traduit par l'accueil à la mairie, où chaque démarche administrative est accompagnée avec attention.
- Par la mobilisation du Centre Communal d'Action Sociale, qui veille sur nos aînés et soutient les familles en difficulté.
- Par la vie associative dynamique, qui propose des activités sportives, culturelles et solidaires pour tous les âges.

La priorité que nous accordons à la jeunesse se traduit chaque jour par l'attention portée à nos écoles, la qualité de l'accueil périscolaire et des centres de loisirs, ainsi que par l'engagement du conseil municipal des enfants, véritable espace d'expression et d'initiative pour les plus jeunes. À Andeville, chaque enfant trouve sa place, encouragé à grandir, apprendre et s'épanouir dans un environnement bienveillant et ouvert à la curiosité de tous.

Chaque jour, les agents municipaux, les bénévoles et les acteurs locaux œuvrent pour rendre Andeville plus accueillante, plus solidaire et plus vivante. Ensemble, nous faisons de notre village un lieu où il fait bon vivre, dans le respect de chacun et au service de l'intérêt général.

Ensemble, poursuivons le chemin tracé, avec la certitude que *« le meilleur moyen de réaliser l'impossible est de croire que c'est possible »* (Baudelaire). Osons, innovons, partageons, et faisons rayonner Andeville, fier de bâtir chaque jour un exemple vivant de dynamisme et d'humanité.

Bonne et heureuse année 2026 à toutes et à tous !

Mairie d'Andeville
2 place de la République
CS90144 - 60111 MÉRU cedex
Tél : 03 44 52 08 12
Fax : 01 41 32 98 93
contact@andeville.fr
www.andeville.fr

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi 8h45 à 12h
et 13h30 à 17h

Le Maire et les adjoints reçoivent
sur rendez-vous le samedi matin

Numéros utiles
Pompiers Incendies, Accidents 18
Gendarmerie Nationale 17
SAMU, Urgences médicales 15
Allo enfance en danger 119

«Ensemble» bulletin d'informations municipales de la commune d'Andeville - N° 22 (janvier 2026)
Directeur de publication : Jean-Charles MOREL, Maire d'Andeville - **Rédaction :** Direction Générale des Services - Philippe CHESNAUD
Éditeur : Mairie d'Andeville - SIRET : 21600012500098 Administration publique générale (8411Z) - 2 place de la République - CS90144 - 60111 MÉRU cedex
Tirage : 1 500 exemplaires - Impression : Imprimerie Houdeville 280 rue Henry Bessemer ZAET CREIL SAINT MAXIMIN 60100 CREIL
Tél. 03 44 45 00 81 - Dépôt légal par l'imprimeur - Prix : gratuit
Conception graphique : Arnaud SEDIRA / arnaudsedira.com
Crédit photo : Mairie d'Andeville
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les clés d'un quotidien serein : Facilitez votre quotidien à Andeville

La mairie d'Andeville agit chaque jour pour accompagner les Andevilliens dans leurs démarches et les informer sur l'ensemble des missions qui lui incombent. Les élus sont particulièrement attachés au bon fonctionnement de l'institution, convaincus que la proximité et la qualité du service public constituent les fondements essentiels de la commune. Ce travail quotidien repose également sur l'engagement sans faille des agents communaux.

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

En dehors des heures d'ouverture vous pouvez laisser un message au
03 44 52 08 12 ou contact@andeville.fr

Courrier postal à adresser à Monsieur le Maire - Mairie d'Andeville - 2 place de la République - CS90144 - 60111 MÉRU cedex

Rendez-vous en ligne un nouveau service prévu dans les prochains mois !
La mairie va moderniser ses services en proposant la prise de rendez-vous en ligne. Objectif : faciliter toutes vos démarches administratives. Il sera alors possible de consulter les démarches disponibles et réserver un rendez-vous en quelques clics, à tout moment, même le dimanche.
Fini l'attente au téléphone ou les déplacements physiques à l'accueil.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toutes les principales démarches administratives (Citoyenneté - Élections // Famille-Scolarité // Social - Santé // Travail - Formation // Logement // Mobilité // Impôts) ayez le réflexe services public.fr
Deux portes d'entrées :

andeville.fr

service-public.gouv.fr

SCOLAIRE

La mairie d'Andeville a regroupé, en un guichet unique, l'ensemble des services dédiés au scolaire, à l'enfance et à la jeunesse. Toutes les démarches concernant les écoles (inscriptions, dérogation), la restauration scolaire, l'accueil de loisirs et le périscolaire, les études, sont centralisées **à l'Ile-aux-enfants et sur le Portail famille.**
Accessible 24h/24, le portail iNoé aux andevillien(ne)s de s'inscrire aux activités municipales sans avoir à se déplacer. Les familles ont possibilité de s'inscrire aux activités, de télécharger leurs factures, de régler en ligne, d'alerter la structure d'un événement exceptionnel.

ILE-AUX-ENFANTS - 4 rue Dumage – 1er étage
Tel : 03 44 52 40 12 – contact@andeville.fr

Horaires d'ouverture du service :
Lundi de 8 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 16 h 30
Mardi de 8 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi de 8 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 8 h 30 à 12 h – 13 h 30 à 16 h 30

Les pré-inscriptions scolaires débuteront **le 23 mars 2026 jusqu'au 5 juin 2026.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

URBANISME

L'urbanisme représente une part importante des demandes des Andevilliens.
Pour consulter la liste complète et accéder aux informations à jour, il convient de se référer au portail officiel, service-public.gouv.fr

Rappel : Le service instructeur des autorisations d'urbanisme est réalisé par la Communauté de communes des Sablons.
Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir) en ligne sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

GNAU

CC Sablons

Important : Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il est possible de déposer votre demande en format papier auprès du service urbanisme de la Mairie.
Le plan local d'urbanisme (PLU) est disponible en ligne sur le site geoportail de l'urbanisme

Service urbanisme - Mairie d'Andeville – 2 Place de la République
Tél. : 03 44 52 59 91 - urbanisme@andeville.fr

Déclarer ses travaux : un impératif citoyen pour préserver le domaine public
Avant tout chantier sur le domaine public (travaux de façade échafaudage, mur, stationnement de matériel, déménagement...), il est obligatoire de demander une autorisation à la mairie (formulaires Cerfa 1402301 ou 1402401). Cette démarche permet d'assurer la sécurité, la circulation et le respect du cadre de vie.
Pensez à faire votre demande au moins 15 jours avant le début des travaux et à transmettre par courriel à contact@andeville.fr

particuliers

entreprises

LOGEMENT

La Communauté de communes des Sablons a mis en place des permanences et un service d'information et d'accueil destiné aux demandeurs de logements sociaux. Ils peuvent être accueillis sur rendez-vous pour enregistrer une nouvelle demande, la modifier ou la renouveler.
Permanences téléphoniques et rendez-vous à la Maison de l'Habitat à Méru (100 rue des Martyrs de la Résistance) et à la mairie de Bornel tous les 2e mardi après-midi de chaque mois.

Renseignements et rendez-vous : 09 73 45 52 00 ou logement@cc-sablons.fr
Horaires : du lundi au jeudi, 9h à 12h et 14h30 à 17h, le vendredi, 9h à 12h et 14h30 à 16 h.

Tous les documents municipaux officiels à portée de clic
La mairie a dématérialisé l'ensemble des actes administratifs qu'elle produit : Les délibérations et les procès-verbaux, arrêtés et décisions du Maire sont accessibles en ligne. Les actes administratifs et toutes les informations légales sont également accessibles depuis le totem écran tactile 24/24 à l'entrée de la Mairie.

Andeville prépare l'avenir avec les énergies du futur

La concertation publique menée au cours du mois de décembre 2025 a permis aux Andevilliens de s'exprimer sur les projets d'énergies renouvelables et d'être informés sur les choix envisagés, tout en assurant que la démarche soit acceptée officiellement.

En respectant la loi sur les énergies renouvelables, le Conseil municipal a décidé le 27 novembre 2025 d'organiser une concertation publique du 1er décembre au 23 décembre 2025 pour définir les zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune.

Cette initiative, en appui avec la Communauté de communes des Sablons, traduit l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique, tout en veillant à préserver son identité locale et ses espaces naturels. Elle vise également à garantir une cohérence territoriale et à mutualiser les moyens pour répondre aux objectifs régionaux et nationaux.

PRIORITÉ À L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le conseil municipal d'Andeville a proposé de privilégier l'énergie solaire, avec le développement du photovoltaïque et du solaire thermique sur les toitures des bâtiments publics et privés, ainsi que sur les ombrières de parkings. Pour la géothermie, une zone d'accélération a été instaurée sur l'ensemble du territoire communal, notamment pour les bâtiments communaux. Trois zones prioritaires ont également été identifiées pour la mise en œuvre de réseaux de chaleur renouvelable ou de récupération. En revanche, aucune zone d'accélération n'a été retenue pour l'éolien, l'hydroélectricité, la biomasse, la méthanisation, le solaire photovoltaïque au sol et la valorisation de l'énergie fatale, en raison de contraintes techniques et géographiques propres à la commune.

UNE MOBILISATION NOTABLE

La mobilisation autour du registre dématérialisé a été notable, avec 341 téléchargements de documents. Les documents les plus consultés étaient la délibération et les cartes thématiques, signes d'une recherche d'information approfondie par les habitants.

Malgré cette fréquentation, seules trois contributions anonymes ont été déposées. Elles expriment un soutien marqué au développement des énergies renouvelables et à l'engagement communal dans la transition énergétique. Parmi elles, une proposition met en avant l'intégration de l'agrivoltaïsme dans les zones d'accélération, soulignant l'intérêt de lier innovation agricole et production d'énergie propre. Les autres avis insistent sur la souveraineté et l'indépendance énergétique, tant au niveau local que national.
Au final, le conseil municipal du 29 janvier 2026 dressera le bilan de la concertation publique et adoptera une version consolidée des zones d'accélération des énergies renouvelables. Les zones validées seront transmises au Référent Préfectoral pour être intégrées à la cartographie départementale, puis présentées en débat à la Communauté de Communes des Sablons, avant d'être inscrites définitivement sur le portail national ENR dédié à la planification énergétique.

Dans cette dynamique, les élus réaffirment leur engagement en faveur d'un avenir énergétique durable, en adaptant les choix de la commune pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et préserver l'environnement local.

QU'EST-CE QU'UNE ZAENR ?

Il s'agit de secteurs géographiques, définis par les communes, sur lesquels les projets de production d'énergie renouvelable bénéficieront d'avantages d'ordre économique.

La loi ENR du 10 mars 2023 permet aux collectivités d'établir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR), après avoir réalisé une concertation publique.

L'objectif est d'accélérer la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables, en associant collectivités et citoyens au processus.

Travaux de voirie

À la fin de 2025, la commune a mené plusieurs chantiers de voirie.

UNE CIRCULATION PLUS CONFORTABLE RUE DES 17 MARTYRS

La rue des 17 Martyrs, l'une des plus fréquentées de la commune, a récemment bénéficié d'une réfection partielle sur 250 mètres, entre le parking Orsol et l'angle de la rue Marinette. Réalisés entre le 3 et le 5 décembre 2025 et inscrits au budget d'investissement 2025, ces travaux étaient devenus indispensables pour améliorer le confort et la sécurité de tous les usagers sur un tronçon particulièrement dégradé.
L'entreprise Ramery a mené le chantier avec sérieux, respectant les délais et assurant la qualité des aménagements. Le montant total de l'opération s'élève à 58 800 € TTC, illustrant l'engagement financier de la commune pour l'amélioration du cadre de vie.
Le marquage au sol sera effectué au printemps prochain, les conditions hivernales, notamment l'humidité, ne permettant pas une application durable et sécurisée.
La municipalité remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension durant la période des travaux. Grâce à la mobilisation de chacun, la portion rénovée offre désormais une circulation plus confortable et plus sûre à tous. Pascale Aynard, maire adjointe déléguée à la voirie, le souligne : *« La voirie est notre priorité ; ces travaux en témoignent. Consciente des budgets alloués, je sais qu'il reste beaucoup à faire. Nous poursuivrons nos efforts avec détermination ».*

Les jardinières en béton ont été retirées, remplacées par un massif et un trottoir remis à niveau pour faciliter la circulation piétonne et sécuriser la conduite. Le massif sera bientôt végétalisé pour embellir la rue.

Les abords piétonniers de la rue de Boulaines et de l'allée de la Tabletterie, auparavant enherbés et souvent sales, ont été rénovés en enrobé pour offrir un accès plus propre et adapté aux dépôts de verre, à la demande des riverains.

Au rond-point, le traçage a été repris en résine. Il est interdit de stationner rue de Méru et rue de Noailles sauf sur les emplacements réservés. La signalisation a été renforcée.

La place a été réaménagée pour fluidifier la circulation, sécuriser le stationnement et embellir l'espace public, avec une signalisation renforcée et une extension de la zone bleue jusqu'au parking Orsol.

01

02

03

04

05

01

Vendredi 31 octobre 2025
Les enfants de l'accueil de loisirs ont animé les rues d'Andeville lors d'un défilé haut en couleur. Accompagnés de leurs animateurs, ils ont parcouru la commune, avant de marquer un arrêt remarqué devant la mairie, où leur enthousiasme a été salué par les passants et les élus.

02

Mardi 11 novembre 2025
Martine Conty, première maire adjointe, a officié la commémoration du 107e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. La cérémonie a été marquée par la présence engagée des jeunes du Conseil municipal des enfants. Aaron a lu avec émotion le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), déclarant : *« C'est important de se souvenir pour que la paix reste toujours ».* Ensuite, tous les enfants du CME ont récité ensemble le poème de l'Armistice de Catriane. L'un d'eux a confié : *« Nous étions fiers de participer et de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour notre pays ».* Cette implication des jeunes a apporté une dimension intergénérationnelle et pleine d'espoir à la cérémonie devant un public attentif et engagé.

03

Samedi 15 novembre 2025
Pour la dernière sortie de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Andeville a emmené ses participants à Dieppe à l'occasion de la 55e Foire du Hareng et de la Coquille Saint-Jacques, un rendez-vous incontournable de la côte normande. *« C'était une journée formidable, pleine de découvertes et de bonne humeur ! »,* confie l'un des participants, ravi de partager ces moments conviviaux qui font la richesse des activités proposées par le CCAS d'Andeville.

04

Vendredi 21 et samedi 22 et dimanche 23 novembre 2025
Sous le regard attentif du public, venu nombreux, la troupe Didascalie en folie interprète *« Les histoires d'héritages ne sont pas toujours simples »* de Claude Provost, mêlant humour et émotions sur une scène originale tenue en Mairie. Une vraie réussite témoignant du dynamisme culturel local.

05

Dimanche 30 novembre 2025
Dans un gymnase transformé, décoré aux couleurs de Noël, les tables élégamment dressées accueillent les aînés de la commune pour un déjeuner festif.
Martine Conty, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale, salue l'importance de ce moment : *« Ce repas est bien plus qu'une tradition : c'est un temps fort de l'année où nous mettons à l'honneur nos aînés. Nous tenons à leur offrir une journée de joie, de rencontres et de souvenirs partagés. Voir autant de sourires autour des tables, c'est notre plus belle récompense. »*
Sur scène, les animations et la remise de cadeaux à la doyenne et au doyen rythment l'après-midi, tandis que les convives profitent pleinement de cette parenthèse festive.

06

Samedi 6 décembre 2025
La distribution des colis aux aînés a permis de remettre 195 colis simples et 145 colis couples. Ces colis ont été distribués par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et du Conseil municipal des enfants, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour d'une collation partagée.

07

Dimanche 7 décembre 2025
Marché de Noël au gymnase : une édition 2025 chaleureuse et animée, réunissant de nombreux exposants venus proposer leurs créations et produits artisanaux. Les visiteurs, petits et grands, ont pu déambuler parmi les stands décorés, découvrir des idées cadeaux originales et profiter d'une ambiance festive à l'abri des intempéries. *« C'est toujours un plaisir de retrouver cette atmosphère conviviale, de discuter avec les artisans et de repartir avec des cadeaux uniques pour toute la famille »,* confie une participante, le sourire aux lèvres. Le maire, présent pour saluer les exposants, ajoute : *« Ce marché de Noël est un rendez-vous incontournable pour notre commune. Il met en lumière la vitalité associative et commerçante d'Andeville, tout en favorisant les rencontres et le partage à l'approche des fêtes. Cette année, le retour au gymnase a permis d'accueillir encore plus de visiteurs dans un cadre chaleureux et sécurisé ».* La calèche, fidèle à la tradition, a une fois encore rencontré un franc succès pour sa promenade dans les rues d'Andeville, contribuant à la magie de l'événement et à la joie des plus jeunes.

08

Samedi 13 décembre 2025
Réunis lors de leur assemblée générale annuelle, à la salle René Buteux, les membres de la section d'Andeville d'Ensemble & Solidaires UNRPA ont reconduit leur bureau à l'identique, tout en affichant de nombreux projets pour 2026

09

Lundi 15 décembre 2025
Les enfants de l'école maternelle, entourés de leurs enseignants, accueillent le père Noël dans une ambiance festive, partageant sourires et émerveillement autour de la magie de Noël.

10

Lundi 15 décembre 2025
Dans une atmosphère chaleureuse et festive, Monsieur le Maire et Patricia Daoud, Maire-adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, ont procédé à la traditionnelle remise des livres de Noël aux élèves de l'école primaire Anatole Devarenne. Entourés de l'équipe enseignante, les élus ont tenu à souligner l'importance de la lecture et de la culture dès le plus jeune âge. Les sourires des enfants, ravis de recevoir leur cadeau, témoignent de la réussite de cette initiative.

06

07

08

09

10

11

12

12

11

Jeudi 18 décembre 2025
Ambiance festive au repas de Noël de l'école Anatole Devarenne : tous les élèves réunis autour d'un menu gourmand, dans un gymnase décoré et animé par un DJ, pour un moment de partage et de joie.

12

Vendredi 19 décembre 2025
Soirée de Noël du Judo Club d'Andeville : Mickey Noël, invité surprise, a enchanté les enfants dans la salle de l'éventail, grâce à l'initiative toujours réussie du président du club, Olivier Magain et de nombreux bénévoles.

24 JAN

SUPER LOTO 2026 Gymnase - 17h30

Ouverture des portes à 17h30 - Début du loto à 19h30.
Buvette et restauration sur place, plusieurs lots et bons d'achats à gagner.
Organisé par le Ping Pong Club Andeville (PPCA).

Renseignements et réservation :
06 38 17 80 22 ou 06 02 09 73 75

29 JAN

CONSEIL MUNICIPAL Mairie - 20h30

Organisé par la municipalité.
Ouvert au public.

Renseignements :
03 44 52 08 12 / contact@andeville.fr /andeville.fr

07 FÉV

LOTO Gymnase

Ouvert au public.
Organisé par APELV60 (collège Ste Geneviève).

Renseignements :
07 83 43 40 84 // apelv60@gmail.com

14 FÉV

BAL LINE Gymnase - 16h30 à 22h30

Proposé par les Texas'Dancers d'Andeville.
Buvette et restauration sur place.
Entrée : 8 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Renseignements :
06 81 33 20 43 // texasdancersdandeville@gmail.com

07 MAR

NETTOYAGE DE PRINTEMPS
Parvis de la Mairie - 13h

Organisé par le pôle jeune
et le Conseil municipal des Enfants.
Ouvert à tous.

15 & 22 MAR

ÉLECTIONS MUNICIPALES 8h-18h

(Élections des conseillers municipaux
et communautaires).
Si vous souhaitez voter aux élections, alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026 (plus d'informations en page 15).**

06 AVR

CHASSE AUX ŒUFS
Parc de la mairie - 11h à 12h

Organisée par la Mairie. Enfants de 2 à 8 ans (accompagnés des parents). Accès libre.

Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr

11 AVR

SOIRÉE DANSANTE Gymnase

Organisée par l'US Andeville.

Renseignements :
06 30 56 91 38 // andeville.us.549469@lfhf.fr

25-26 AVR

BOURSE TOUTES COLLECTIONS ET MINI EXPOSITION Gymnase

Organisée par la section d'Andeville du Groupement Philatélique du Beauvaisis.

08 MAI

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 81E ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Parvis de la Mairie - 10h45

Organisée par la municipalité.

Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr

06-07 JUIN

BOURSE DES COUTURIÈRES
Gymnase

Organisée par l'association des fourmis dans nos doigts.
Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements :
06 73 00 16 43 (Christel) // les.fourmis2@gmail.com

22-23-24 JUIN

GALA DE DANSE Gymnase

Trois représentations organisées par le Foyer Rural.

Renseignements :
06 26 94 76 83 // foyerruralandeville@gmail.com

Changement d'exploitant du réseau d'eau potable

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons (SMEPS) qui gère l'eau potable, informe qu'à la suite de l'intégration de la commune d'Andeville dans le nouveau contrat de concession, l'exploitation du réseau d'eau potable est désormais assurée par l'entreprise SUEZ EAU FRANCE à compter du 2 décembre 2025.

Pour toute demande ou information relative au service de l'eau exploité par SUEZ EAU FRANCE, les usagers sont invités à contacter le numéro dédié : **0 977 408 408** (du lundi au vendredi de 8h à 19h, et le samedi de 8 h à 13 h).
Principales évolutions :
– mise en place prochainement de la télérelève
– mensualisation des paiements à redemander au délégataire, à partir de la première facturation en avril 2026 (les coordonnées bancaires ne sont pas transférées)
– nouveau numéro d'urgence : **0 977 401 119**

Infos : cc-sablons.com/eau-potable-smeps/nouveau-contrat-deau/

Calendrier 2026 des collectes des déchets ménagers

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous au 03 44 46 38 26

DÉCHETTERIE DE LABOISSIÈRE EN THELLE

Lundi : 14h à 18h
Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

DÉCHETTERIE DE MÉRU

Du Mardi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Dimanche : 9h à 12h

Infos : cc-sablons.com

vérifier votre adresse

calendrier des collectes

déchetteries

Elections municipales 2026 : mode d'emploi

Inscriptions sur les listes électorales, vote par procuration… Tout savoir sur les élections municipales des 15 et 22 mars 2026.
Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 (pour le 1er tour) et 22 mars 2026 (pour éventuellement un second tour).

VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ET VOTRE BUREAU DE VOTE

Le service en ligne ci-dessous vous permet de :
- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- connaître l'adresse de votre bureau de vote
- connaître votre numéro national d'électeur
- savoir si vous avez des procurations en cours
- télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

Ce service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-Public.fr

Infos : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

JUSQU'À QUELLE DATE PEUT-ON S'INSCRIRE ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026.** Ce délai est reporté **au 5 mars 2026** si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

VOTE PAR PROCURATION

Vous allez être **absent le jour du vote** d'une élection ? Vous pouvez **charger un électeur** de voter **à votre place dans votre bureau de vote.** Pour cela, vous devez faire **une procuration** de vote. Faire cette démarche **au plus tôt** vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. La situation varie selon que vous faites la démarche **en France ou à l'étranger.**

Infos : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604

Selon les cas
- En remplissant le formulaire en ligne (puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire)
- En ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité
- Avec le formulaire à imprimer (puis aller à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire)
- Avec le formulaire disponible à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire

Etat civil

Naissance

Leya **SAADI** 22/10/2025
Gabriel **VALLIET MALLET** 02/11/2025
Eden **MENDES** 21/11/2025
Marianne **DEBROCK** 30/11/2025
Tchinda **TAKOUDJOU DOPONG** 10/12/2025
Fokou **TAKOUDJOU DOPONG** 10/12/2025
Céline **GRESSIER** 02/01/2026

Décès

Pascal **ROSSO** 22/10/2025
Gabriel **CINQUE** 30/10/2025
Claude **ROUGEAUX** 03/11/2025
Jean **BROUX** 09/12/2025

Ces listes ne sont pas exhaustives. Depuis 2018 et conformément à la règlementation relative à la protection des données personnelles (RGPD), seuls sont publiées les informations qui ont fait l'objet d'un consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux.

DÉPARTEMENT DE L'OISE
Commune d'Andeville (60570)

Bonne année 2026 à Andeville

arnaudsedira.com/freepik.com